

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette, tenue le 20 mai 2025 à 16 h 30, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents :

SAVARD, Réjean	représentant	Rimouski
SAVOIE, Robert	maire	Saint-Valérien
ST-PIERRE, Francis	préfet	Saint-Anaclet-de-Lessard
THÉRIAULT, Julie	mairesse	Saint-Marcellin
VIEL, Claude	maire	Saint-Eugène-de-Ladrière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet déclare la séance ouverte à 16 h 36.

CA25-029 / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Claude Viel et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec dispense de lecture.

CA25-030 / APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Réjean Savard et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette approuve les procès-verbaux de la séance extraordinaire du comité administratif du 26 mars 2025 et de la séance ordinaire du 9 avril 2025, avec dispense de lecture.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CA25-031 / AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est proposé par Robert Savoie et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette accepte les comptes dont la liste est annexée au présent procès-verbal, et autorise le directeur général et greffier-trésorier à les payer.

Total des comptes :	249 090,93 \$
Total des dépenses préautorisées :	944 542,98 \$

<u>GRAND TOTAL :</u>	<u>1 193 633,91 \$</u>
-----------------------------	-------------------------------

AUTRES

CA25-032 / NON-RÉMUNÉRATION DE LA SÉANCE

Il est proposé par Julie Thériault et résolu à l'unanimité que la présente séance ne soit pas rémunérée.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 43.

FRANCIS ST-PIERRE
Préfet

Jean-Maxime Dubé
Dir. gén. et greff.-trés.